

### L'ORIGINE DE L'EAU



Vous êtes alimentés en eau à partir du SIAEP du Bazois (achat d'eau), dont le captage implanté sur la commune de Chatillon en Bazois est protégé par Déclaration d'Utilité Publique.

### LE CONTRÔLE SANITAIRE



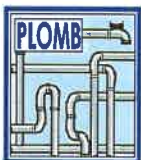
Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé sous l'autorité du Préfet, par l'unité territoriale Santé Environnement de la Nièvre de l'agence régionale de santé de Bourgogne Franche Comté.

En 2020, 4 prélèvements ont été pratiqués sur l'eau du réseau, en distribution.

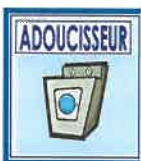
### INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor est supérieure à 0,5 milligramme par litre. Si la teneur est inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissé couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites-le entretenir régulièrement.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

### CRUX LA VILLE Réseau de CRUX LA VILLE

## RÉSULTATS D'ANALYSES ANNÉE 2020

#### BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

**EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE**

#### DURETÉ (ou TH)

Elle représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau et est sans incidence pour la santé.

**La dureté s'élève à 16,70 degrés français.  
Il s'agit d'une eau peu dure**

#### PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

**Aucune substance n'a été mise en évidence parmi les paramètres mesurés.**

#### NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

**La teneur moyenne s'élève à 7,80 mg/l**

#### pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté est élevée, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

**Le pH est en moyenne de 7,9**

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.**

## CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2020 était de bonne qualité bactériologique.

Elle était par ailleurs conforme aux normes en vigueur en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'ARS peuvent être consultés auprès de votre distributeur d'eau ou sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr).